



Procès-verbal de l'AG du II juin 2018

à 19h30 à l'Auberge de la Croix d'Or à Posat

L'AG débute à 19h35.

I. Salutations

Je salue tous les membres qui ont pu faire le déplacement ce soir, en particulier Monsieur l'Abbé Bernard Allaz, Curé modérateur, et Monsieur l'Abbé Fabien Benz, aumônier de l'association.

Sont excusés spécifiquement: Mgr Alain de Raemy, Madame et Monsieur Marie et Syméon Chardonnens, M. Xavier Hemmer, M. Stéphane Peiry, Mme Martine Brodard, Mme Rachel Benz. Les autres membres absents sont excusés d'office puisqu'il n'y avait pas de convocation à l'assemblée mais bien une invitation.

Je précise que les consommations, ce soir, comme chaque année, seront à charge des participants, étant donné que notre but est de récolter des fonds pour la chapelle, les revenus ne doivent pas servir à financer l'apéritif.

2. Prière

Monsieur l'Abbé Fabien Benz dit la prière.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG de l'année précédente

Le procès-verbal de l'AG précédente est disponible sur le site internet, il se situe aussi dans le classeur que nous avons ici et que nous mettons à disposition de ceux qui veulent le lire.

Est-ce que quelqu'un a une modification à apporter? Est-ce que quelqu'un a une objection à ce que le PV soit validé?

Le PV est validé à l'unanimité.

4. Rapport du président

Cette année est une grande année pour la chapelle de Montban. Nous avons récolté plus de 17'000 francs. Le recul enregistré l'année dernière a été compensé par l'excellent travail de notre nouveau membre du comité, Bernard Python, qui nous a fait des membres jusqu'en Valais. On a même dû lui demander de freiner, parce que l'administratif n'arrivait plus à suivre.



La trésorerie de l'association compte CHF 38'978.90 au 31 mai.

Dans les événements « saillants », nous avons décidé de mettre en suspend notre vente de vin en raison de la mauvaise récolte 2017 dans le Vully. Les prix ont augmenté de 20%, ce qui ne nous permet plus de pratiquer des prix attractifs. Nous avons décidé d'attendre une année, et de voir si les prix reviennent à la normale.

On s'est aussi de nouveau fait voler la caisse bougie cette année, à la chapelle. Il n'y avait presque rien dedans. Nous avons aussi trouvé du papier collant à l'intérieur de la caisse bougies, preuve que des gens essaient de « pêcher » les billets à l'intérieur. Nous faisons preuve de beaucoup de vigilance et continuons à vider la caisse plusieurs fois par semaine.

Concernant le projet de restauration en lui-même, Concetta, Véronique et moi-même avons rencontré ce mercredi la paroisse. Il y avait le président M. Eltschinger, le caissier, et le responsable des bâtiments M. Droz.

Lors de notre séance, nous avons convenu :

- qu'un devis des travaux va être réalisé d'ici à la prochaine assemblée de paroisse
- que durant l'assemblée de paroisse, les premiers travaux allaient être votés

Nous nous sommes mis à leurs disposition d'une part pour les tenir informé des montants à disposition de notre association et d'autre part pour participer à la priorisation des travaux qui seront soumis à l'assemblée.

Nous avons de plus compris seulement il y a quelques semaines que la Paroisse disposait d'un montant de CHF 117'245.75 pour l'entretien et la restauration de ses chapelles. En soit, il s'agit d'une bonne nouvelle. Comme nous n'avions pas saisi cette situation auparavant, nous allons nous efforcer d'adopter à l'avenir une communication beaucoup plus précise avec la paroisse de manière à éviter tout nouveau malentendu, même positif.

Même avec un montant de ce type en caisse, la restauration de la chapelle comprendra vraisemblablement des points onéreux. Nous avons pour projet d'installer un système de chauffage, notamment. La restauration des œuvres, du maître-autel, et les aménagements extérieurs, sont des projets très onéreux. Sans avancer de chiffres, nous partons du principe que nous devons poursuivre notre activité de récolte de fonds de manière à pouvoir nous permettre des améliorations substantielles par rapport à une rénovation « ordinaire ».

5. Rapport de la caissière

La trésorerie de l'association compte CHF 38'978.90 au 31 mai.

- ∴ CHF 2'000.- de chiffre d'affaire pour les bougies cette année, contre CHF 2'700 l'année dernière. Le mois de mai et l'année 2018 est plus humide que l'année précédente. Cela dissuade peut-être les gens de sortir.
- ∴ Vente de vin : 3'219.52 en tout. Nous allons clôturer le compte et transférer le tout sur le compte principal.



∴ On a eu, en une année, plus de CHF 12'000.- de dons et de cotisation. L'augmentation des cotisants est essentiellement due au très bon travail de Bernard.

Pour mémoire, l'année dernière, nous nous sommes fixé un objectif entre CHF 10'000.- et 11'000.-. Plus de CHF 17'000.-, cela dépasse toutes nos projections.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Lecture du rapport par Mme Christiane Bovet, vérificatrice.

Est-ce que quelqu'un a une modification à apporter ? Est-ce que quelqu'un a une objection à ce que les comptes soit validés ?

Les comptes sont validés à l'unanimité à main levée.

7. Décharge et élection du comité et des vérificateurs

Depuis l'année dernière, nous sommes 6 personnes au comité : Bernard Python, Léo Buillard, Concetta di Cicco, Jérémie Bard, Véronique Julmy, et moi-même. Nous n'avons pas reçu de nouvelles candidatures ni de démission. Est-ce que cela vous convient toujours ? Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite nous rejoindre ? Est-ce qu'il y a une objection à la réélection de ce comité à 6 personnes ?

Le comité est élu à l'unanimité à main levée.

Nous avons oublié, à la dernière assemblée générale, de ré-élire les vérificateurs. Rachel Benz est restée fidèle au poste. Malheureusement, Monsieur Thibault Cottet est parti en voyage linguistique, il n'a pas pu poursuivre sa fonction. Mme Christiane Bovet a accepté de le remplacer et nous l'en remercions.

Est-ce que nous pouvons réélire ces deux vérificatrices pour l'année prochaine ?

Les vérificatrices sont élues par l'assemblée.

8. Objectif 2018- 2019

Puisque la vente de vin est interrompue, nous allons chercher à réaliser une nouvelle action destinée à trouver des fonds. Nous allons solliciter nos membres pour pouvoir nous agrandir. Nous voulons mobiliser nos membres autour du projet de rénovation.

9. Varias

Une personne nous a écrit pour nous suggérer de prévoir des coupons « parler de l'Association des Amis de la Chapelle de Montban à un ami », pour pouvoir récolter les adresses de la famille et proches de nos membres. Nous en prenons bonne note et allons réaliser cela dès le prochain courrier.

D'autres remarques ? Suggestions ?



Bernard Python demande à M. L'Abbé Bernard Allaz, Curé modérateur de la Paroisse, que la Présence Réelle soit maintenue toute l'année à la chapelle de Montban. M. L'Abbé répond que la question mérite d'être posée et qu'il va y prêter attention.

Alexandre Julmy rappelle que la messe de l'Association à la chapelle de Montban a lieu cette semaine. 18h30, chapelet, 19h00, messe.

Mme Bulliard demande à M. l'Abbé Allaz que la quête annuelle de l'UP en faveur de l'association puisse avoir lieu chaque année à la même date, par exemple, le jour de Notre-Dame du Rosaire.

Fin de l'AG à 20h07.

Farvagny, le 12 juin 2018.

Alexandre Julmy, Président

Concetta di Cicco, Secrétaire